



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DOM : santé

Question écrite n° 92994

Texte de la question

M. Louis-Joseph Manscour appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les insuffisances de la politique de périnatalité dans les départements d'outre-mer. En effet, les indicateurs périnataux montrent que les taux de mortalités infantile, néonatale et périnatale dans les DOM sont largement supérieurs à ceux constatés en France métropolitaine. C'est ainsi que, d'après une étude de l'INSEE de 2001, le taux de mortalité périnatale est de 10,9 pour mille naissances dans l'ensemble des DOM (12,7 pour mille à la Martinique) contre 6,9 pour mille en France métropolitaine. Malgré ces chiffres inquiétants, aucune mesure spécifique aux DOM n'a été prévue dans le plan périnatalité 2005-2007. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer si d'éventuelles mesures seront prises dans les DOM afin d'y renforcer la prévention en matière de politique de périnatalité.

Données clés

Auteur : [M. Louis-Joseph Manscour](#)

Circonscription : Martinique (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92994

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 25 avril 2006, page 4370